



**ACADÉMIE  
DE REIMS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA) ACADÉMIQUE**

**Lundi 12 décembre 2022**

**Les élections professionnelles, qui se sont déroulées entre le 1er et le 8 décembre 2022 pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, sont un moment important du dialogue social dans la fonction publique.** Cette année, ces élections revêtaient un caractère particulier puisque les instances de dialogue social vont connaître d'importantes évolutions. Ainsi les comités techniques (CT) sont remplacés par les comités sociaux d'administration (CSA), qui comporteront une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail.

#### **Taux de participation**

1 052 419 électeurs relevant de l'éducation nationale étaient appelés à désigner leurs représentants au nouveau comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale. 418 846 votants se sont exprimés soit une participation de 39,80 %. Le taux de participation est en légère baisse par rapport à 2018 (42,64 %). Pour mémoire, il était de 41,73 % en 2014 et de 38,50 % en 2011.

Dans l'académie de Reims, 8 organisations syndicales ont présenté une liste pour le nouveau comité social d'administration académique. Cinq d'entre elles (Action & démocratie CFE-CGC, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, SNALC, Sud Éducation) n'avaient pas de sièges au CTA précédent.

7 511 votants se sont exprimés soit une participation de 39,08 %. Le taux de participation est en légère baisse par rapport à 2018 (41,04 %). Pour mémoire, il était de 39,16 % en 2014.

#### **Contact presse**

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Chargée des relations presse

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : [relation-presse@ac-reims.fr](mailto:relation-presse@ac-reims.fr)

La position des organisations syndicales au sein du nouveau CSA de l'académie de Reims reste la même qu'au CTA après les élections de 2018. La FSU reste majoritaire et obtient 10 sièges, devant l'UNSA 8 sièges. Le SGEN-CFDT quant à lui conserve 2 sièges.

<b>Organisation syndicale candidate</b>	<b>Voix</b>
FSU	<b>2 784</b>
UNSA Education	<b>1 941</b>
Sgen – CFDT	<b>678</b>
CGT Educ'action	<b>449</b>
FNEC-FP-FO	<b>437</b>
SNALC	<b>425</b>
SUD Education	<b>292</b>
Action&Démocratie (CFE-CGC)	<b>176</b>
Blancs ou nuls	<b>329</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 511</b>

Les organisations syndicales appelées à siéger au CSA académique sont :

<b>Organisation syndicale</b>	<b>Voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>	<b>Sièges</b>
<b>FSU</b>	<b>2 784</b>	37%	10
<b>UNSA Education</b>	<b>1 941</b>	25,8%	8
<b>Sgen-CFDT</b>	<b>678</b>	9%	2